Comporte une table alphabétique en fin d'année

Departement Seine et Marne

30c

arrondissement de Meaux

Commune de Trilbardou

L'an 1815

Par Nous Soussigné Président du tribunal de première Instance Seant a Meaux arrondissement de Meaux departement de Seine et Marne, le present Registre destiné a recevoir Les declarations des naissances Mariages et decès de La Commune de trilbardou pendant L'année Mil huit cent quinze a été coté et paraphé et contient dix huit feuillets

Fait double a Meaux Le vingt Neuf decembre Mil huit cent quatorze

Pour l'empêchement de Mr le Président.
Godart juge Suppléant

Mr de St Ouvenne

L'an mil huit cent quinze le douze janvier par devant Nous Nicolas paul adam Maire et officier de l'état civil de la Commune de trilbardou arrondissement de Meaux departement de Seine et Marne est Comparu Denis antoine tassquier Manouvrier domicilié en cette Commune lequel Nous a declaré ce jourd'hui a trois heures du soir est Né un enfant du sexe feminin Qu'il a donné le prenom de Louise agnes Nee de Lui et de Victoire Victoire Lebraire sa femme en legitime Mariage la dite declaration faite en presence de Julien Joseph Jacquemet terrassier agé de trente neuf ans oncle de l'enfant, et de Joseph Vigné sabotier agé de vingt cinq ans tous deux de cette commune lesquels apres qu'il leur a été fait lecture du present acte l'ont signé avec Nous le mot a declaré ne sait signer

Joseph Vigné

Adam

L'an mil huit cent quinze le vingt trois janvier

Mr de St Vermeille

par devant Nous Nicolas paul adam Maire et officier de l'état civil de la commune de trilbardou arrondissement de Meaux departement de Seine et Marne Sont comparus pierre Nicolas Vermeille agé de vingt trois ans et pierre Nicolas Vermeille agé de cinquante sept ans tous deux domiciliés en cette commune et de l'état de manouvriers, le premier pere de Virginie Vermeille et le second aieul lesquels Nous ont declaré que ce jourd'hui a huit heures du matin la dite Virginie Vermeille fille du dit Vermeille et de Melaine Virginie Carré est née en la maison de son pere agée de deux ans lesquels declarans apres qu'il leur a été fait lecture du present acte l'ont signé avec Nous.

pn Vermeille pn Vermeille

Adam

Mr de St B. Berger

L'an mil huit cent quinze le vingt quatre janvier par devant Nous ~~Nicolas paul adam Maire~~ et officier de l'état civil de la commune de trilbardou arrondissement de Meaux departement de Seine et Marne sont comparus Jeanbaptiste Berger agé de vingt quatre ans et Jeanbaptiste Bidot adjoint au Maire approuve le valide de quatre mots

Charon domicilié en la Commune de
Charmantray fils de pierre Louis Berger et
de Marie Angelique Ledoux sa femme ses
pere et Mere d'une part, et petronille Catherine
Lecocq agée de vingt ans fille de Jean pierre
Lecocq Boucher a trilbardou et de Marie anne
Digard sa femme ses pere et Mere d'autre part
Les quels nous ont requis de proceder a la
Celebration du Mariage projeté entre Eux
et dont les publications ont été faites devant
la principale porte de notre Maison Commune
tant a trilbardou que dans la Commune de
Charmantray les dimanches huit et quinze
Janvier present Mois sans qu'il se soit trouvé
aucune opposition audit Mariage, faisant
droit sur leur requisition, apres avoir
donné lecture des dites publications et du
chapitre six du code civil intitulé du Mariage
avons demandé au futur Epoux et a la future
Epouse s'ils veulent se prendre pour Mari et pour
femme chacun d'eux ayant repondu separement
et affirmativement, nous declarons au nom de la loy

que Jean baptiste Berger et petronille
Catherine Lecocq sont unis par le Mariage de
quoi avons dressé acte en presence et du
Consentement des peres et Meres de l'epoux et de
l'epouse, du Jean Baptiste Victor Berger agé
de vingt six ans Bourlier a Charmantray frere
de l'epoux de furcy Theodore Ledoux agé de
quarante ans Manouvrier a charmantray oncle de l'epouse
de Etienne philippe Siguin agé de soixante cinq
ans Manouvrier, de antoine Nicolas Digard agé de
cinquante huit ans, tous deux oncles de l'epouse
demeurans a trilbardou les quels apres qu'il leur a
été fait lecture du present acte l'ont signé avec
nous

pierre Berger Berger
Le Cocq Le cocq P. L. Berger
Siguin Furcy Ledoux Digard
Bijotat

L'an mil huit cent quinze le vingt et un fevrier
par devant nous Nicolas paul adam Maire

Mairie de Trilbardou

Et officier de l'état civil de la Commune de
Trilbardou arrondissement de Meaux Departement
de Seine et Marne Est Comparu Jean Baptiste
Barré Manouvrier domicilié en cette Commune
Lequel Nous a declaré que ce jourd'hui a quatre
heures du Matin Est né un enfant de sexe feminin
auquel il a donné le prenom de Geneviève né de
Luc et de Geneviève Emilie Bonenfant sa femme
en legitime Mariage La dite Declaration faite en
presence de Leonard Malabar agé de Cinquante ans
et de Leonard potasse agé de Cinquante Cinq ans
tous deux Maçons de cette Commune et Voisins de
L'enfant, Le pere et les deux temoins ont declaré
ne savoir signer de ce Interpellés

Dauvel
Maire

Extrait du Livre des Decès de Louis Charles
decedé a l'Hopital des Jesuites de Salamanque
en Espagne Le dix Sept Juillet 1810 par suite
de fievres Natif de cette Commune de
Trilbardou Departement de Seine et Marne
Fusilier a la quatrieme Compagnie de
premier Bataillon du Vingt Sixieme Regiment

Nº de J. Barré

Dieul de L. Charles

30 c

D'Infanterie de ligne Lequel Extrait a été
certifié Conforme au registre des Decès du dit
hopital par le directeur qui a signé Broudas
et approuvé par le Commissaire des guerres

Dauvel
Maire

L'an mil huit cent quinze Le treize
mars par devant Nous Nicolas paul Adam
Maire et officier de l'état civil de la Commune
de Trilbardou arrondissement de Meaux
Departement de Seine et Marne sont Comparus
François Maurice Desfardin agé de Vingt quatre ans
fils Mineur de francois auguste Desfardin Marchand
demeurant a St Denis Departement de la Seine et
de Marie claude Metralier son Epouse ses pere et
Mere d'une part, et Catherine Denise Aglaé Fleurot
agée de dix huit ans fille Mineure de defunt Denis
Fleurot Manouvrier domicilié en cette Commune et de
Marie francoise Antoinette Debautoy sa femme
ses pere et Mere d'autre part. Lesquels Nous ont requis
de proceder a la Celebration du Mariage projeté
entre eux et dont les publications ont été faites devant
la principale porte de Notre Maison Commune tant
en Trilbardou que dans la Commune de St Denis
les dimanches Vingt Neuf Janvier et Cinq Fevrier
dernier sans qu'il se soit trouvé aucune opposition
au dit Mariage faisant droit sur leurs requisitions
après avoir donné lecture des dites publications et du chapitre

Nº de F. M. Desfardin

Nº de C. D. Fleurot

Mairie de Trilbardou

sion du code civil portant le Mariage qui les constituent par écrit de la Mere de l'epouse absente passé devant Bérille Notaire a St Denis de Neuf Mars de la présente année a sous demande au futur Epoux et a la future Epouse s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme, chacun d'eux ayant repondu respectivement et affirmativement, Nous declarons au Nom de la loy que François Maurice Desjardin et Catherine Denise Aglaé Fleurot sont unis par le Mariage desquels avons dressé acte en presence et du consentement du pere de l'epouse de la Mere de l'epouse, de laurent Desjardin agé de vingt ans sabotier a St Denis frere de l'epoux de Theodore Dominique Desjardin agé de trente ans marchand Epicier a St Denis beau frere de l'epouse de francois fleurot agé de cinquante ans ppte a Tilbardou oncle paternel de l'epouse, de francois Noël agé de quarante trois ans tailleur Maire de l'epouse domicilié a Tilbardou les quels après quil leur a été fait lecture du present acte l'ont signé avec nous

Desjardin chaterine denise aglaé Fleurot

Desjardin f. Fleurot G. Desjardin

L. Noël

Desjardin pere

M. Fr. Laurent

Damy

L'an mil huit cent quinze le vingt quatre Mars par devant Nous Nicolas paul adam Maire et officier de l'etat civil de la commune de Tilbardou arrondissement de Meaux departement de Seine et Marne est comparu Jean Joseph Seguin sabotier domicilié en cette commune le quel nous a declaré que le jourd'hui a cinq heures du soir est né un enfant du sexe masculin auquel il a donné le prenom de Edouard Napoleon né de lui et de Marie Louise Julie Seguin sa femme en legitime Mariage, la dite declaration faite en presence de Etienne philippe Seguin agé de soixante cinq ans aieul de l'enfant de jacques etienne Seguin tonnelier agé de trente neuf ans oncle de l'enfant tous deux de cette commune les quels après quil leur a été fait lecture du present acte l'ont signé avec nous

Seguin J. E. Seguin

Vigne

Damy

Mariage de Mr Charles Desjardin

Mr de Cf. Marie Louise Marchal

L'an mil huit cent quinze le vingt huit Mars par devant nous Nicolas paul adam Maire et officier de l'etat civil de la commune de Tilbardou arrondissement de Meaux departement de Seine et Marne sont comparus Charles Fermin Marmiette Marechal agé de trente quatre ans natif de la commune de Couterson fils de Jean Marmiette

Mairie de Tilbardou

Et de Genevieve Seivault sa femme ses pere et Mere
de la dite Commune d'une part, et Marie Catherine Josephine
Delisle veuve de defunt Louis Isidore Champs vivant Marechal
en cette Commune d'autre part. lesquels nous ont requis de
proceder a la celebration du Mariage projetté entre eux et
dont les publications ont été faites devant la principale porte
de notre Maison Commune les dimanches douze et dix neuf
Mars present mois sans qu'il se soit trouvé aucune opposition
audit Mariage faisant droit sur leurs Requisitions apres
avoir donné lecture des dites publications et du chapitre six
du code civil intitulé du Mariage avons demandé au futur
Epoux et a la future Epouse s'ils veulent se prendre pour Mari
et pour femme chacun deux ayant repondu separement et
affirmativement nous declarons au nom de la loy que Charles
Firmin Marniesse et Marie Catherine Josephine Delisle
sont unis par le Mariage. de quoi avons dressé acte en
presence et du consentement des peres et Meres de l'epoux et de
l'epouse de Jean Louis Marniesse agé de trente six ans
Marechal expert a la chapelle sur Cucy frere de l'epoux
de Victor Nicolas Zacharie Delisle agé de vingt huit ans domicilié
a Coully frere de l'epouse de pierre Nicolas portant Marteau agé de
cinquante huit ans, de Joseph Champs agé de vingt huit ans
Marechal tous deux de cette Commune. Lesquels apres qu'il leur
a été fait lecture du present acte ont signé avec nous

Marniesse Mc Delisle

Delisle Marniesse Carant

Delisle Marniesse Champs

Delisle

L'an mil huit cent quinze le quatre avril
par devant nous Jean Baptiste Bizot adjoint de
la Commune de Trilbardou arrondissement de Meaux
Departement de Seine et Marne, le Maire etant parti
interessé dans ~~l'affaire~~ sont comparus pierre
Eloi Vincent agé de trente deux ans cultivateur
demeurant a Silly le long Canton de Mantheulle Rondin
Departement de l'oise fils Majeur de pierre Charles
Vincent aussi cultivateur et de Madeleine Pliq
son Epouse ses pere et Mere d'une part. et
demoiselle Marie alexandrine Ridoux agée de vingt
trois ans fille Majeure de Simon Nicolas paul adam
cultivateur et maire de la Commune de Trilbardou
et de Marie Jeanne francoise plateau son Epouse
ses pere et Mere d'autre part. Lesquels nous ont
requis de proceder a la celebration du Mariage
projetté entre eux et dont les publications ont été
faites devant la principale porte de la Maison
Commune tant a Trilbardou qu'a Silly le long
les dimanches dix neuf et vingt six Mars de la
presente année sans qu'il se soit trouvé aucune
opposition audit Mariage faisant droit sur
leur requisition apres avoir donné lecture des
dites publications et du chapitre six du code civil
intitulé du Mariage et s'ils veulent se prendre pour
Mari et pour femme chacun deux ayant repondu
separement et affirmativement nous declarons
avons demandé au futur Epoux et a la future Epouse

Lecte

Mc

Mc

Mc

Mc

Mc

Mc

Mc

Mc

Mairie de Trilbardou

au Nom de La loy que pierre Eloy Vincent
et Marie alexandrine Adam sont unis par le
Mariage Dequoi avons dressé acte en presence et
du Consentement des peres et Meres de Lepoux
et de Lepouse tous quatre Vivants et de
nicolas Vincent Cultivateur et Maire de La Commune
de Silly Loze agé de Cinquante quatre ans, et Dame
Catherine Felix Vincent Cultivateur aussi Laditte
Commune de Silly, agé de trente neuf ans tous
deux Cousins germain de Lepoux, et de Jean
adam Cultivateur aux La Commune de quelaine Chapitre
agé de Cinquante huit ans et de Jean etienne
papillon Cultivateur en La Commune de Villers
Vaire deux oncle de Lepouse, lesquelles apres
quils a etée fait Lecture du present acte
ont Signé avec nous
approuvés La Lecture d'un mot comme nul

Papillon
E. Vincent
Felix Vincent
M. Z. Dany
J. adam
N. Vincent
Dany
P. C. Vincent
M. J. Plateau
J. D. Dany
A. J. Bicq
G. Vigot

N° 2
G. J. Desse

L'an Mil huit cent quinze Le cinq avril par devant
nous Nicolas paul adam Maire et officier de L'etat civil
de La Commune de trilbardou arrondissement de Meaux
Departement de Seine et Marne Est Comparu pierre Remi
preaché Manouvrier domicilié en cette Commune Lequel
nous a declaré que le trois du present mois d'avril a deux heures
du Matin Est né un enfant du sexe feminin Lequel il a
donné la prenom de Genevieve Josephine Née de Legitime de
Marie Genevieve Dict sa femme en legitime Mariage
Le dite declaration faite en presence de francois Noel
tailleur agé de quarante trois ans de francois Dantan
manouvrier agé de quarante deux ans tous deux de cette
Commune Lesquels apres quil leur a été fait lecture du present
acte L'ont signé avec nous Dantan

J. C. Noël
C. Dany

N° 2
L. Denel
De

L'an mil huit cent quinze Le sept avril par devant
nous Nicolas paul adam Maire et officier de L'etat civil de
La Commune de trilbardou arrondissement de Meaux departement
de Seine et Marne Est Comparu Auguste ferdinand Vermeille
Jardinier agé de vingt deux ans, Jean Baptiste Vermeille
maçon agé de quarante sept ans tous deux domiciliés en
Cette Commune Lesquels nous ont declaré que ce jourd'hui
a trois heures du matin Est né un enfant du sexe masculin
Lequel est decédé aussitot apres sa naissance fils de dit
auguste ferdinand Vermeille et de louise Julie Fleurot
sa femme en legitime Mariage Lesquels declarans apres
quil leur a été fait lecture du present acte L'ont signé avec
nous A. F. Vermeille
J. B. Vermeille
C. Dany

Mairie de Trilbardou

L'an mil huit cent quinze le dix sept avril par devant nous Nicolas paul adam maire et officier de l'état civil de la commune de trilbardou arrondissement de Meaux departement de Seine et Marne

Décès de Gd Pierre

Sont comparus Nicolas Michel Martin cultivateur agé de cinquante deux ans, alexis Robert Boulingre aussi cultivateur agé de trente cinq ans tous deux de cette commune lesquels nous ont declaré que hier a huit heures du soir est decédé un enfant du sexe feminin en la maison de pierre Remi pechet manouvrier domicilié en cette commune fille de dit pechet et de marie Generieve dit sa femme en legitime mariage laquelle fille etoit ne le trois du present mois d'avril lesquels declarans après qu'il leur a été fait lecture du present acte l'ont signé avec nous maire officier

Nicolas Boulingre Michel Martin

Adam

L'an mil huit cent quinze le vingt cinq avril par devant nous Nicolas paul adam maire et officier de l'état civil de la commune de trilbardou arrondissement de Meaux departement de Seine et Marne

Nd de E. Dubois

Est comparu Etienne Nicolas Dubois manouvrier domicilié en cette commune lequel nous a declaré que hier a neuf heures du soir est né un enfant du sexe feminin auquel il a donné les prenoms de Eugenie Née de lui et de Julienne Matilde Bréquet sa femme en legitime mariage

30 c

La dite declaration faite en presence de jaques Etienne Seguin tonnelier agé de trente neuf ans et de alexis ferdinand pinet cocher agé de vingt neuf ans tous deux de cette commune lesquels après qu'il leur a été fait lecture du present acte l'ont signé avec nous excepté le pere qui a declaré ne savoir signer

J. E. Seguin

Adam

L'an mil huit cent quinze le premier May par devant nous Nicolas paul adam maire et officier de l'état civil de la commune de trilbardou arrondissement de Meaux departement de Seine et Marne

Nd de E. Jacquinot

Est comparu Jean Baptiste Jacquinot manouvrier domicilié en cette commune lequel nous a declaré que le vingt neuf avril dernier a cinq heures du matin est né un enfant du sexe feminin auquel il a donné le prenom de Elisabeth Née de lui et de Marie Francoise Eleonore Bouvenant sa femme en legitime mariage la dite declaration faite en presence de Jean Baptiste Verrieille maçon agé de quarante deux ans et de jaques Etienne Seguin tonnelier agé de trente neuf ans, tous deux de cette commune lesquels après qu'il leur a été fait lecture du present acte l'ont signé avec nous, le pere declaré ne savoir signer

J. E. Seguin J. B. Verrieille

Adam

Mairie de Trilbardou

L'an mil huit cent quinze le quatre May par
devant Nous Nicolas paul Edme Maire et officier
de l'etat civil de la Commune de trilbardou
arrondissement de Meaux Departement de Seine et
Marne sont comparus Jean pierre Bonhomme
Mariage
J. P. Bonhomme & de G. Dupré
âgé de vingt neuf ans fils majeur de defunt pierre
Michel Bonhomme cultivateur a trilbardou et de
Marie francoise Bijot sa femme ses pere et mere
de cette Commune d'une part. Et Genevieve Amable
Dupré âgée de vingt ans fille mineure de Jean Dupré
cultivateur en cette commune et de marie Jeanne
Elisabeth Vivron sa femme ses pere et mere d'autre
part Lesquels nous ont requis de proceder a la
celebration du Mariage projeté entre eux et dont les
publications ont eté faites devant la principale
porte de notre Maison Commune les dimanches
vingt cinq decembre 1814 et le premier Janvier de
la presente année sans qu'il se soit trouvé aucune
opposition audit Mariage, faisant droit sur lesdites
requisitions après avoir donné lecture des dites
publications et du Chapitre Ier du code Intitulé
du Mariage avons demandé aux futurs Epoux et aux
futures Epouses s'ils veulent se prendre pour Mari et
pour femme Chacun deux ayant repondu separement
et affirmativement Nous declarons au Nom de la loy
que Jean pierre Bonhomme et Genevieve Amable
Dupré sont unis par le Mariage duquel avons dressé
acte du Consentement de la mere de l'epoux, des pere
et mere de l'epouse tous trois vivans et consentans. et de

50.c

pierre Michel Bonhomme cultivateur
francois Germain Seguin agé de trente sept ans
Cordonnier L'un frere et Paulin Beaupere de l'epouse
de Charles Dupré agé de quarante deux ans Sabotier
de Laurent Victor Chapelle agé de cinquante cinq ans
Instituteur L'un Cousin et l'autre ami de l'epouse
Lesquels après qu'il leur a eté fait lecture du present
acte l'ont signé avec Nous J. P. Bonhomme

G. Dupré
P. M. Bonhomme G. F. Seguin
C. Dupré L. V. Chapelle
m Bijot m Vivron
P. Dupré. Dans

Décès de J. Seguin

L'an mil huit cent quinze le cinq may par
devant Nous Nicolas paul Edme Maire et officier de l'etat
civil de la Commune de trilbardou Arrondissement de
Meaux departement de Seine et Marne sont comparus
Etienne philippe Seguin agé de soixante cinq ans
Manouvrier. Jacques Etienne Seguin tonnelier agé
de trente neuf ans tous deux domiciliés en
cette Commune, Lesquels Nous ont declaré que
ce jourd'hui a dix heures du Matin Julie Seguin

Mairie de Trilbardou

fille de Jean Joseph Vigné Sabotier et de Marie Louise Julie Seguin sa femme est decedée en cette Commune en la maison de son pere agée de quatre ans et demi. Les quels declarant après qu'il leur a été fait Lecture du present Acte L'ont signé avec Nous Seguin

J. E. Seguin

Adam

Mr Champlé & Mr L. F. Desloyes

L'an Mil huit cent quinze le huit May par devant Nous de Nicolas paul Adam Maire et officier de l'etat civil de la Commune de trilbardou arrondissement de Meaux departement de Seine et Marne sont comparus Joseph Matthieu Champ agé de vingt huit ans Marechal demeurant en cette Commune fils majeur de Thomas Champ et de defunte Marie Rose Sauterau sa femme ses pere et mere d'une part et Marie Louise Juliette Desloyers agée de vingt neuf ans fille majeure de pierre André Desloyers Berger domicilié en cette Commune et de Marie Louise Rosout sa femme ses pere et mere d'autre part. Les quels nous ont requis de proceder a la celebration du mariage projeté entre eux et dont les publications ont été faites devant la principale porte de notre Maison Commune les dimanches vingt trois et trente Avril dernier sans qu'il soit trouvé aucune opposition audit Mariage faisant droit sur leur requisition après avoir donné lecture des dites publications et du chapitre six du code civil intitulé du mariage avons demandé au futur Epoux et a la future Epouse s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme

chacun deux ayant repondu separement et affirmativement Nous declarons au nom de la loy que Joseph Matthieu Champ et Marie Louise Juliette Desloyers sont unis par le Mariage Duquel avons dressé acte en presence du pere de l'epouse du pere et mere de l'epouse tous trois Voisins et Consentans et de Nicolas Michel Martin Cultivateur agé de cinquante deux ans, de Jean Constant Béarne Couteur agé de vingt neuf ans aussi de l'epouse de Nicolas Michel Jourcin tailleur agé de trente sept ans tous trois domiciliés a trilbardou de Athanase Ferdinand Gibaut Couteur agé de vingt trois ans ces deux derniers beaux freres de l'epouse. Les quels après qu'il leur a été fait lecture du present acte l'ont signé avec nous, a l'exception de Ferdinand Gibaut qui a declaré ne savoir signer de ce interpellé

M L F Desloyes J. M. Champ

Mr M. Martin

N. M. Jourcin Béarne

Adam

Mr de Dessles

L'an Mil huit cent quinze le vingt trois May par devant nous Nicolas paul Adam Maire et officier de l'etat civil de la Commune de trilbardou arrondissement de Meaux departement de Seine et Marne est comparu pierre Charles Nicolas Perret Boulanger domicilié en cette Commune le quel nous a declaré que ce jourd'hui heure de Midi est né un enfant du sexe

Marcelin auquel il a donné le prenom de pierre Simon Nicolas Luc et de Marie Adelaide Dessoyers sa femme en legitime mariage ladite declaration faite en presence de pierre Louis Desaubeaux perruquier agé de quarante et un ans de Jaques Etienne Sequin tonnelier agé de trente neuf ans tous deux de cette Commune lesquels apres quil leur a été fait lecture du present acte l'ont signé avec Nous

P C M Desaubeaux pd

Desnos

Mariage de Nicolas Dubois et Julie Aubergé

L'an mil huit cent quinze le vingt quatre Juillet par devant Nous Nicolas paul adam Maire et officier de l'etat civil de la Commune de trilbardou arrondissement de Meaux departement de Seine et Marne sont comparus Charles Nicolas Dubois Manouvrier né a Charmentray le 27 fevrier l'an 1787 fils majeur de Nicolas Dubois Manouvrier decédé audit lieu de Charmentray le 24 Floreal de l'an 7me de la Republique et de Geneviève ~~Charlotte Son Epouse~~ ~~propriétaire~~ son epouse aussi a Charmentray le quintidi Floreal de l'an trois de la Republique des present Meze d'une part et Julie Aubergé Malabar né a trilbardou le dix frimaire l'an trois de la Republique du legitime mariage de Leonard Malabar Macon domicilié en cette Commune et de marie Geneviève Lepretre son epouse d'autre part. Lesquels Nous ont requis de proceder a la celebration du mariage projeté et approuvé la nature de deux mots — — —

entre eux et dont les publications ont eté faites devant la principale porte de notre Maison Commune les dimanches onze et dix huit decembre de l'année dernière 1814 sans qu'il se soit trouvé aucune opposition audit Mariage faisant droit sur leur requisition après avoir donné lecture des dites publications et du chapitre sixième du code civil intitulé du Mariage avons demandé au futur Epoux et a la future Epouse s'ils veulent se prendre pour Mari et pour femme chacun d'eux ayant repondu separement et affirmativement Nous declarons au nom de la loi que Charles Nicolas Dubois et Julie Aubergé Malabar sont unis par le Mariage duquel avons dressé acte en presence des pere et Mere de l'epouse tous deux assistants et consentants et de Etienne Nicolas Dubois agé de vingt cinq ans frere de l'epouse manouvrier, de Pierre François Creaux acquéreur agé de trente cinq ans cousin de l'epouse de Jean Nicolas Bonnefont agé de cinquante huit ans oncle de l'epouse, de pierre Nicolas Vermeille agé de cinquante huit ans cousin germain de l'epouse manouvriers tous quatre temoins domiciliés en cette Commune et excepter l'epoux et l'epouse, les dits Dubois et Bonnefont qui ont declaré ne savoir signer de ce interpellés.

Jeanne Marguerite Creaux — pierre Nicolas Vermeille — Alexis Bartelemi — Nicolas Denise Lepretre — Charles geneviève Lepretre — Desnos

Acte de Naissance

Dantan

L'an mil huit cent quinze le dix huit juillet
par devant nous Nicolas paul adam Maire et officier
de l'état civil de la commune de trilbardou arrondissement
de Meaux département de Seine et Marne est comparu
francois dantan manouvrier domicilié en cette commune
Lequel nous a declaré que hier dix sept de le mois
a trois heures du soir est né un enfant du sexe masculin
lequel il a donné le prenom de Marguerite ce sexe né
de lui et de marie Marguerite Lambin fille majeure
demeurant chez ledit dantan ladite declaration
faite en presence de francois Creaux manouvrier agé de
soixante ans. de francois Noel tailleur agé de quarante
trois ans tous deux de cette commune les quels apres
qu'il leur a été fait lecture du present acte l'ont signé
avec nous

francois dantan

Adam

Acte de Décès de Jacquinot

L'an mil huit cent quinze le sept aout par
devant nous Nicolas paul adam Maire et officier
de l'état civil de la commune de trilbardou arrondissement
de Meaux département de Seine et Marne
sont comparus Jean Baptiste Jacquinot manouvrier
agé de trente ans, Joseph Jacquinot Macon agé de
trente deux ans tous deux domiciliés en cette commune
Les quels nous ont declaré que hier heure de midi
Elisabeth Jacquinot fille du dit Jacquinot et de
Marie francoise Eleonore Bonnefont sa femme
est decedée en la maison de son pere agée de trois
mois Les quels declarans apres qu'il leur a été fait
lecture du present acte l'ont signé avec nous le pere
a declaré ne savoir signer

Jacquinot

Adam

Acte de Décès de Dantan

L'an mil huit cent quinze le neuf aout pour
devant nous Nicolas paul adam Maire et officier de
l'état civil de la commune de trilbardou arrondissement
de Meaux département de Seine et Marne sont comparus
francois dantan terrassier agé de quarante cinq ans
francois Creaux manouvrier agé de soixante ans tous
deux domiciliés en cette commune Lesquels nous ont
declaré que hier a dix heures du soir Marguerite ardine
dantan fille du dit dantan et de marie Marguerite
Lambin est decédée en la maison de son pere agée de
deux jours Les quels declarans apres qu'il leur a été fait
lecture du present acte l'ont signé avec nous Except le pere
qui a declaré ne savoir signer

f. Creaux

Adam

Acte de Décès de Bourgeois

L'an mil huit cent quinze le vingt cinq
septembre par devant nous Nicolas paul
adam Maire et officier de l'état civil de la
commune de trilbardou arrondissement de
Meaux département de Seine et Marne sont
comparus Jean Sebastien Bourgeois agé de
trente six ans maître Macon demeurant a marcy
fils, francois Louis Notin agé de quarante six
ans vigneron de la commune d'huet Les quels
nous ont declaré que hier sur les cinq heures du
soir est decédé Jean Bourgeois agé de soixante
trois ans Natif de marcy sur Marne Marinier
Epoux de Marie Magdelaine Notin en la maison

Mairie de Trilbardou

de St Maurice Cultivateur a trilbardou
Lesquels Declarans après qu'il leur a été fait
Lecture du présent Acte l'ont signé avec Nous

Bourgeois Notier

Damy

L'an mil huit cent quinze le Vingt Sept
Septembre par devant Nous Nicolas paul adam
Maire et officier de l'état civil de la Commune de
trilbardou arrondissement de Meaux Departement de
Seine et Marne est Comparu pierre philippe
Vermeille Manouvrier domicilié en cette Commune
Lequel Nous a declaré que hier Vingt six du
présent huit heures du Soir est né un Enfant du
Sexe Masculin Auquel il a donné le prenom de
francisse Ni de lui et de julie Eustache
Chanfourier sa femme en legitime Mariage
La dite Declaration faite en présence de Jean
thomas Vermeille agé de Soixante trois ans
ayeul de l'Enfant de Jean pierre Vermeille
agé de trente six ans oncle de l'Enfant tous
deux manouvriers en cette Commune Les
quels après qu'il leur a été fait Lecture
du présent Acte l'ont signé avec Nous

t. j. Vermeille j. p. Vermeille P. W. Vermeille

Damy

L'an mil huit cent quinze le Vingt Sept
Septembre par devant Nous Nicolas paul adam
Maire et officier de l'état civil de la Commune de
trilbardou arrondissement de Meaux Departement de
Seine et Marne sont comparus alexis Barthelemy
Charles agé de Vingt trois ans fils de Jean baptiste
alexis Charles Cabaretier a la maison Brulée et de
Marie Geneviève Vermeille sa femme des pres et Mes
de cette Commune d'une part, et Geneviève Emilie
Vermeille agé de Vingt deux ans fille de Jean pierre
Vermeille cultivateur et de marie anne Isidaide
Fouquart sa femme des present Meres aussi de cette Commune
d'autre part, Lesquels Nous ont requis de proceder a la
celebration du mariage projeté entre eux et dont les
publications ont été faites devant la principale porte
de notre Maison Commune les dimanches deux Sept
et Vingt quatre Septembre present Mois sans qu'il
se soit trouvé aucune opposition audit Mariage
faisant droit sur leur Requisition après avoir
donné lecture des dites publications, et des chapitres six
du Code Civil et titre du Mariage avons demandé
aux futurs Epoux et a la future Epouse s'ils voulaient
prendre pour Mari et pour femme chacun d'eux
ayant repondu Separément et affirmativement
Nous declarons au nom de la loy que alexis Barthelemy
Charles et Geneviève Emilie Vermeille sont unis
par le mariage. De quoi avons dressé acte en
presence des peres et Meres ici presents et consentans

Mairie de Trilbardou

Et de pierre Nicolas Vermeille agé de cinquante huit
ans Batteur en grange oncle de l'épouse, de Nicolas
Michel Nautier agé de cinquante deux ans Cultivateur
Cousin de l'épouse, de Jean Vermeille agé de trente
et un ans praticien frère de l'épouse et de Jean
ambroise parant maçon agé de quarante ans parain
de l'épouse tous quatre domiciliés en cette Commune
Lesquels après qu'il leur a été fait lecture du present
acte l'ont signé avec Nous Excepté l'époux qui a
déclaré ne savoir signer

M. M. Mantelyes Bartheleme Charles
Pierre Nicolas Vermeille
Jean ambroise parant Jean pierre Vermeille
Jean baptiste alexi charell J.P. Vermeille
Jean pierre Vermeille
M. g. Vermeille m. de la maréchaussée
Paul

L'an mil huit cent quinze le dix octobre
par devant Nous Nicolas paul Adam Maire et
officier de l'état civil de la commune de
Tilbardou arrondissement de Meaux Departement
de Seine et Marne sont comparus Jean

Jean Constant Biarne

Mme de Biarne

Mlle de Mafle

16

Constant Biarne agé de vingt neuf ans
manouvrier fils de Jean pierre Biarne et de
Marie Elisabeth Fleurot sa femme ses pere
et mere de cette Commune d'une part et therese
prudence Hasse agée de vingt et un ans fille
de Joseph aimable Hasse et de Marie Genevieve
Celine Courtois sa femme ses pere et mere
aussi de cette Commune d'autre part, lesquels
nous ont requis de procéder a la celebration du
mariage projetté entre eux et dont les publications
ont été faites devant la principale porte de notre
Maison Commune les dimanches vingt quatre
septembre dernier et premier octobre present mois
sans qu'il se soit trouvé aucune opposition au dit
mariage, faisant droit sur leur requisition
après avoir donné lecture des dites publications et du
Chapitre six du code civil portant du mariage
avons demandé au futur Epoux et a la future Epouse
s'ils veulent se prendre pour mari et pour femme
chacun d'eux ayant répondu séparément et affirmativement
nous déclarons au nom de la loy que Jean Constant
Biarne et therese prudence Hasse sont unis par
le mariage dont avons dressé acte en presence
des peres et meres de l'époux et de l'épouse icy presents
et consentants et des Jean Michel Jean agé de soixante

Et un au Concierge Ami de l'epouse, de antoine
Nicolas Digard agé de Cinquante Neuf ans cordonnier
aussi Ami de l'epouse, de Jean pierre Courtois
Jardinier agé de Soixante dix Sept ans Ayeul
de l'epouse, de Louis Isidore Fleurot Jardinier
agé de Cinquante deux ans oncle de l'epouse
tous quatre temoins domiciliés En cette Commune
Les quels apres quil leur a été fait lecture du
present acte l'ont signé avec nous

J. C. Dauvin

N. P. Lusse maillard Digard
Courtois Isidore fleurot
Joseph Grapé Chauffourier noel
Celine courtois veuve
Dauvin

Deces de Mr Sourgeon

L'an mil huit cent quinze le dix huit
Octobre par devant nous Nicolas paul adam
Maire et officier de l'etat civil de la commune de
trilbardou Arrondissement de Meaux departement de
Seine et Marne sont comparus, pierre francois
Creaux Marchand agé de trente Six ans et
francois Noel tailleur agé de quarante trois ans

tous deux de cette Commune Les quels nous
ont declaré que hier sur les Cinq heures
du soir, Marie Catherine Sourgeon
femme de defunt Louis pierre pascal Creaux
ancien Barquier a trilbardou est decedée
En la maison dudit Noel son Gendre
agé de Soixante Neuf ans, Les quels declarans
apres quil leur a cette fait lecture du present
acte l'ont signé avec nous

J. C. Dauvin

Naissance de Mr Sourgeon

L'an mil huit cent quinze le quatorze Novembre
par devant nous Nicolas paul adam Maire et
officier de l'etat civil de la commune de trilbardou
arrondissement de Meaux departement de Seine et
Marne, est comparu Nicolas athanase Sourgeon
aubergiste domicilié En cette Commune Lequel
nous a declaré que Cejourdhuy a neuf heures du
soir est né un Enfant du sexe feminin au quel
il a donné le prenom de Robine Nee de Lui et
de pauline Robine Daglaud son Epouse En
Legitime Mariage, La dite declaration faite
En presence de Joseph Sourgeon agé de
Soixante et onze ans Ayeul de l'enfant, de

Mairie de Trilbardou

Jean Sourgeon agé de soixante quinze ans
oncle de l'enfant tous deux demeurans en cette
commune Lesquels après qu'il leur a été fait lecture
du present acte l'ont signé avec nous

Joseph Sourgeon Jean Sourgeon

N. à Sourgeon Daniel
nts

Mr de
Nr A.
signé

L'an mil huit cent quinze Le vingt deux novembre
par devant nous Nicolas paul adam Maire et
officier de l'état civil de la commune de trilbardou
arrondissement de Meaux departement de Seine et Marne
est comparu Jean francois Benony signé Sabotier
domicilié en cette commune, lequel nous a declaré que
ce jourd'huy quatre heures du matin est né un enfant
de sexe feminin lequel il a donné le prenom de
victoire Aubergez né de lui et de Aubergez Genevieve
Sudanne Verneille son epouse en legitime mariage
La dite declaration faite en presence de Jean baptiste
Verneille Macon agé de quarante sept ans oncle de
l'enfant de jean baptiste Marin tapissier agé de
cinquante quatre ans oncle de l'enfant tous deux demeurans
en cette commune Lesquels après qu'il leur a été fait
lecture du present acte l'ont signé avec nous, excepté
le pere qui a declaré ne savoir signer Verneille

Marin Daniel
nts

Mr de
Nr A.
Dibot

L'an mil huit cent quinze le premier decembre
par devant nous Nicolas paul adam Maire et officier
de l'état civil de la commune de trilbardou
arrondissement de Meaux departement de Seine et Marne
est comparu Athanase Augustin prachot Menuisier

domicilié en cette commune Lequel nous a
declaré que ce jourd'huy a huit heures du matin
est né un enfant du sexe masculin auquel
il a donné le prenom de Jean athanase né
de lui et de Elisabeth Genevieve Ducharne
son epouse en legitime mariage, la dite
declaration faite en presence des srs Louis
Bouquet proprietaire agé de cinquante deux
ans et de francois Zacharie Lemoine
cultivateur agé de vingt huit ans, tous deux
temoins demeurans en cette commune Lesquels
après qu'il leur a été fait lecture du present
acte l'ont signé avec nous

Bouquet

Daniel Lemoine
nts

Mr de
Nr A.
Caron

L'an mil huit cent quinze Le vingt et un
decembre par devant nous Nicolas paul adam
Maire et officier de l'état civil de la commune
de trilbardou arrondissement de Meaux, departe-
ment de Seine et Marne est comparu Nicolas
Leonard Caron garçon boucher domicilié en
cette commune lequel nous a declaré que ce jourd'huy

Mairie de Trilbardou

a quatre heures du Matin est né un Enfant du Sexe Masculin auquel il a donné le prénom de Marie antoinette Nés de lui et de Marie antoinette Boyer sa femme en legitime Mariage Ladite declaration faite en presence de pierre Louis debaubaux propriétaire agé de quarante deux ans et de pierre charles Nicolas hazet Boulanger agé de quarante ans tous deux temoins demeurant en cette Commune Les quels après quil leur a été fait lecture du present acte l'ont signé avec nous

Dubourg Hezet Caron

Damas

L'an mil huit cent quinze le Vingt cinq decembre Par devant nous Nicolas paul adam Maire et officier de l'etat civil de la Commune de trilbardou arrondissement de Meaux Departement de Seine et Marne est comparu Jean denis Bodelet menuisier domicilié en cette Commune Lequel nous a declaré que ce jourd'hui a sept heures du Matin est né un Enfant du Sexe Masculin auquel il a donné le prénom de Joseph Noel Nés de lui et de alexandrine Emilie plocque son epouse en legitime Mariage Ladite declaration faite en presence de Jean Jacques Manouvrier agé de soixante seize ans, et de Jean ambroise parent Maçon agé de cinquante huit ans

Nés de J. N. Bodelet

tous deux temoins demeurans en cette Commune Les quels après quil leur a été fait lecture du present acte l'ont signé avec nous.

Jean ambroise parent Jean Jacques

Beaudelet Damas

Clot et arrêté par nous Maire soussigné ce jourd'hui Premier janvier mil huit cent seize à huit heures du matin Damas

table alphabetique

Naissances

21 fevrier	Barré Geneviefve
25 decembre	Bodelet Joseph Noël
21 decembre	Caron Marie antoinette
14 juillet	Dantan Marguerite Susanne
25 avril	dubois Eugenie
29 may	hezet pierre simon
1er may	Jacquillot Elisabeth
1er decembre	pochot athanase Augustin

Mairie de Trilbardou

5 avril — — — peché Genevieve Josephine
14 novembre — — Scourgeon Rosine
12 janvier — — tarormier Louise agnes
24 mars — — — Vigné Edouart Napoleon
22 novembre — — Vigné Victoire Aubierge
27 septembre — — — Vermeille francisse

Mariages

24 janvier — Berger Jean Baptiste
et
Le Cocq petronille Catherine

4 may — — Bonhomme Jean pierre
Dupré et Genevieve Amable

10 octobre — — Biarne Jean Constant
Vassetharber et prudence

4 may — — — Champs Joseph Mathieu
Dessoyers Marie Louise felicité

27 septembre — — Charles alexis Barthelemy
Vermeille et Genevieve Emilie

13 mars — — — Dejardin francois Maurice
Flaurot et Catherine Denise Aglae

24 juillet — — Dubois charles Nicolas
et
Malabar Julie Aubierge

24 mars — — Marmiesse charles firmin
Delisle et Marie Catherine Josephine

4 avril — Vincent pierre Eloi
et
Adam Marie alexandrine

Deces

26 septembre — Bourgeois Jean Sebastien
9 aout — — Dantan Marguerite arsene
7 aout — — Jacquinot Elisabeth
17 avril — — peché Genevieve Josephine
18 octobre — — Scourgeon Marie Catherine
23 janvier — — Vermeille Virginie
7 avril — — Vermeille Mort En naissant
5 may — — Vigné Julie

Mairie de Trilbardou